



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Bien verrouiller, c'est important! **Le Comité sur le vol de vélo à Montréal lance une campagne de prévention**

Montréal, le 1^{er} mai 2013 – Le Bureau d'assurance du Canada (BAC), la Ville de Montréal et ses bureaux Tandem, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Vélo Québec et la Société de transport de Montréal (STM) unissent leurs efforts et lancent aujourd'hui la campagne de prévention sur le vol de vélo ***Bien verrouiller, c'est important!***

Plus de 3000 affiches seront installées sur le territoire de la ville

« Une affiche aux couleurs vives visant à attirer l'attention des cyclistes afin qu'ils verrouillent leur vélo adéquatement sera installée par les bureaux Tandem, près des supports à vélo, près des métros, des écoles, des parcs et des bibliothèques », a expliqué Serge Doucet, directeur de Tandem Mercier - Hochelaga-Maisonneuve.

Une campagne d'affichage interne est aussi prévue dans les restos, cafés, cinémas, bibliothèques, Maisons de la culture, Maison des cyclistes et boutiques de vélos à Montréal, de même que dans les postes de quartiers montréalais. Le code QR sur l'affiche mène à une page du site infoassurance.ca, le site Web du BAC, qui fournit des conseils de prévention sur le vol de vélo. Finalement, un dépliant de la taille d'une carte d'affaires sera distribué aux participants de grands événements cyclistes comme la Féria du vélo le 2 juin prochain.

Tous les partenaires feront la promotion de la campagne par le biais de leurs sites Web et des outils de communication dont ils disposent.

Près de 2 000 vélos déclarés volés chaque année au SPVM sur l'île de Montréal

Chaque année, c'est près de 2 000 vélos qui sont volés à Montréal. Les secteurs les plus touchés sont le Plateau Mont-Royal et les campus universitaires. Une étude de l'Université McGill a révélé que 51 % des cyclistes se sont déjà fait voler leur vélo au moins une fois et qu'une grande majorité de ces cyclistes n'a pas déclaré le vol à la police. Il est recommandé dans cette étude de multiplier les supports à vélo sécuritaires tels que les bornes noires avec œillets déjà présentes au centre-ville de Montréal.

Le Comité sur le vol de vélo rappelle que le projet Numéro, qui consiste à buriner les vélos par les postes de police de quartier, sera de retour cette année. Une fois le vélo buriné, les policiers saisissent les données dans un registre interne que tous les policiers sont en mesure de consulter au SPVM. Ainsi, lorsqu'un vélo buriné est retrouvé, il est possible de localiser rapidement le propriétaire et de lui rendre son bien. « À ce jour, les postes de quartiers, en collaboration avec Tandem et Jeunesse au Soleil, ont buriné près de 5 000 vélos sur l'île de

Montréal. Nous sommes très fiers du résultat et nous souhaitons que cela se poursuive », a souligné Alain Gagnon, inspecteur et chef du poste quartier (Plateau Mont-Royal Sud).

Garder sa facture et dresser un inventaire de ses biens

En plus de faire buriner son vélo, le BAC recommande aux consommateurs de bien noter le numéro de série lors de l'achat d'un vélo. À cet effet, le BAC encourage les consommateurs à dresser un inventaire de leurs biens dans un document disponible sur le site infoassurance.ca. « Nous croyons que la sensibilisation joue un rôle primordial dans la prévention du vol, et ce, sous toutes ses formes. En rendant son vélo moins attrayant pour le voleur ou le receleur, on évite tous les soucis qui accompagnent malheureusement la disparition d'un bien qui nous est précieux », a ajouté Anne Morin, responsable des affaires publiques au BAC.

À propos du Comité sur le vol de vélo

Fondé en 2011 par le conseiller de ville district d'Étienne-Desmarteau, Marc-André Gadoury, suite à une demande d'un citoyen, le comité sur le vol de vélo réunit huit intervenants tels que le Service de police de la Ville de Montréal, Tandem, Vélo-Québec, Transportation Research at McGill, un commerçant et un citoyen de la Ville de Montréal et du Bureau d'assurance du Canada. Le comité se réunit à raison de quatre fois par année afin de trouver des solutions à la problématique du vol de vélo à Montréal.

– 30 –

Renseignements :

Julie Bellemare
Conseillère en affaires publiques
Tél. : 514-288-1563 poste 2232
Cell.: 514-953-0828